



Approbation

Patrick MARTIN	Directeur par intérim	26/08/2011	
----------------	-----------------------	------------	--

La bientraitance englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne, s'adapte à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques, affectifs, etc....) et permet un développement harmonieux.

"Bien traiter" la personne, c'est donc "reconnaître en elle un homme ou une femme riche d'un passé, d'une histoire de vie, d'une identité singulière, bref c'est la considérer comme un sujet à part entière quelle que soit la gravité de sa maladie et de son état de dépendance".

La bientraitance s'inscrit dans les valeurs et la qualité de service que prône le Centre Hospitalier Bernard Desplas de Bourganeuf.

1. Toute personne sera accueillie et informée de façon adaptée à ses capacités de compréhension.
2. Une relation et un comportement adapté favoriseront un climat de confiance.
3. Les choix, les goûts, les croyances et les décisions de la personne seront pris en considération.
4. L'intimité et la dignité seront préservées en tenant compte des habitudes de vie de la personne.
5. Les liens et les échanges avec les proches et l'entourage seront maintenus et favorisés.
6. Le confort et la qualité de vie seront optimisés durant tout le séjour de la personne.
7. Toute douleur sera prise en considération, évaluée et traitée.
8. La sécurité de la personne sera favorisée en respectant ses désirs d'aller et venir.
9. Une attention particulière sera portée à toute personne en soins palliatifs et à son entourage afin de les accompagner.
10. Toute situation de maltraitance sera signalée selon les textes réglementaires en vigueur.